

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Deneumoustier Aurélie ;Duelz Marie (coordinateur(trice)) ;Grommersch Claudine ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant devra avoir suivi le cours de niveau moyen 'deuxième partie- (LANGL1331) ou un cours d'un niveau similaire, correspondant au niveau B2 du « Cadre Européen Commun de référence pour les Langues » (Conseil d'Europe).
Thèmes abordés	L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations telles que: la présentation publique d'un projet, d'une communication, la préparation et la participation à une réunion professionnelle (la négociation, l'échange d'idées, l'élaboration d'une argumentation) la rédaction des courriels, les appels téléphoniques.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir comprendre de façon autonome des textes factuels et des articles spécialisés en rapport avec le domaine d'études. <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>Compréhension à l'audition individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir comprendre des conférences et des discours assez longs et suivre une argumentation. • Pouvoir comprendre des documents audiovisuels en rapport avec l'actualité et/ou le domaine d'études. • Pouvoir exploiter les points pertinents d'un document dans une conversation interactive. • Pouvoir suivre un discours dans une conversation courante entre plusieurs locuteurs, dans les principaux contextes socio-professionnels <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>1 Expression orale individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir présenter devant un auditoire, de manière claire et méthodique, un sujet complexe, en ne faisant référence que de manière occasionnelle aux notes écrites. • Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. • Pouvoir participer de manière active, souple et efficace à des conversations du registre social et professionnel. • Pouvoir exprimer, articuler et défendre ses opinions en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs, dans des conversations du registre social et professionnel <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <p>Code:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique), la prononciation et l'intonation pour permettre une communication aisée et spontanée.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>« Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es de deux manières :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation continue certificative : participation active de l'étudiant aux diverses activités et sur la préparation de chacune d'elles, en particulier une ou plusieurs présentation(s) orale(s) au cours. La présence au cours est requise. (60% de la note finale) 2. Deux examens: un examen oral individuel (20%de la note finale): l'étudiant sera placé dans une (plusieurs) situation(s) similaire(s) à celles pratiquées au cours et un examen oral collectif: tenue d'une réunion (20% de la note finale).

Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de 30 heures en groupes de 20 étudiants maximum à raison de 2h par semaine pour le premier quadrimestre pour le cours langl 2433P et pour le second quadrimestre pour le cours langl 2433S. Compte tenu des conditions sanitaires en vigueur et des capacités d'occupation des locaux, le cours se donnera principalement en distanciel l'année académique 2020-2021 avec quelques moments en présentiel si la situation sanitaire le permet. • Chaque enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.
Contenu	<p>Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif dans les principaux contextes socio-professionnels</p> <p>Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues.</p>
Ressources en ligne	<p>http://moodle.uclouvain.be/</p> <p>Différentes ressources seront placées sur Moodle.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Support du cours: Interactive English for Communication • Plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle UCL)
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		